# La Légion d'honneur de la Restauration au Second Empire

Ordre à la fois moderne et traditionnel, fondé sur les nouvelles valeurs de la société, notamment les valeurs démocratiques,

la Légion d'honneur telle que l'avait conçue Napoléon traversa les siècles.



# LA RESTAURATION

Bien qu'il eût rétabli les ordres royaux, Louis XVIII conserva la Légion d'honneur. Tout au long de son règne, il s'appliqua à réformer l'Ordre. Il l'adapta à son régime certes, mais surtout sauvegarda son idéal tout en rationalisant son organisation. Il fut aidé dans sa tâche par le maréchal d'Empire MacDonald, nommé grand chancelier le 2 juillet 1815. Nombre de réformes, synthétisées dans l'ordonnance organique du 26 mars 1816, sont encore en viqueur aujourd'hui.



### Structure de la Légion d'honneur

Renouant avec la terminologie d'Ancien Régime, la Légion d'honneur devint un « ordre » royal et le roi prit le titre de « grand maître et chef souverain ».

Les membres de l'institution, à qui il fut imposé un nouveau serment et un nouvel insi-

gne, prirent le nom de chevalier, officier, commandeur, grand officier et grand-croix. Après quelques tâtonnements, ils inaugurèrent le port différencié des décorations encore usité de nos jours : en argent à la boutonnière pour les chevaliers, en or avec un ruban à rosette pour les officiers, en sautoir pour les commandeurs, plaque et insigne d'officier pour les grands officiers, grand cordon et plaque pour les grands-croix.

Sur le plan administratif, le roi codifia la procédure d'instruction d'une candidature, jetant les bases de l'actuel mode d'admission et du contrôle des effectifs. Les sessions annuelles de nomination et promotion furent limitées à deux, le roi se réservant le droit de procéder à des nominations extraordinaires. Les ministres furent chargés de dresser des états de proposition à partir de listes fournies par les préfectures. Ces états étaient transmis au grand chancelier qui en tirait des projets d'ordonnance de nomination à présenter à la signature du roi.

Le système des contingents ministériels répartit entre les ministères et la grande chancellerie le nombre annuel de croix à accorder.

Enfin, un brevet fut créé pour attester de la qualité de membre de la Légion d'honneur. Sous l'Empire, la lettre d'avis de nomination en faisait office.



#### Les membres de la Légion d'honneur

Sous la Restauration, la Légion d'honneur n'était plus la seule distinction du royaume. Elle était décernée « par défaut », la préférence étant accordée aux ordres monarchiques, notamment l'ordre de Saint-Michel pour les civils et l'ordre de Saint-Louis pour

les officiers militaires. La gestion rigoureuse du maréchal MacDonald permit cependant à l'Ordre de remplir avec discernement sa vocation de récompense de l'élite de la nation.

Durant cette période de paix ponctuée de deux campagnes militaires (Espagne en 1823, Algérie en 1830), la proportion de civils ne cessa de croître, comprenant entre autres Victor Hugo, chevalier à vingt-trois ans, Lamartine, Chateaubriand et Jean-François Champollion.

## LA MONARCHIE DE JUILLET



## La Légion d'honneur, seul ordre français

Par la charte de 1830, Louis-Philippe fit de la Légion d'honneur le seul ordre français, mettant définitivement en sommeil les ordres royaux. Il adapta bien entendu le serment et l'insigne à son régime. C'est alors que les drapeaux tricolores entrecroisés apparu-

rent au revers de la décoration et aux angles de la plaque. Le roi des Français distribua largement

l'Ordre à la garde nationale formée de civils. La croix récompensa ainsi un nombre toujours plus ouvert de catégories socio-professionnelles : techniciens, ingénieurs (Emile Péreire), journalistes (Emile de Girardin), artistes (le danseur Lenfant), commerçants et artisans, à l'exception de la classe ouvrière.

#### DE LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE AU SECOND EMPIRE



#### La Légion d'honneur, ordre napoléonien

Née de la Révolution de février 1848, la Deuxième République pensa tout d'abord supprimer la Légion d'honneur, car elle la considérait comme une atteinte à l'égalité entre les citoyens. Finalement, le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, la maintint,

considérant qu'elle avait été créée en mai 1802, donc sous un régime républicain. L'insigne traduisit ses motivations : le centre de l'étoile fut orné à l'avers de l'effigie de Bonaparte Premier consul et au revers des drapeaux tricolores entrecroisés.

Elu président le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte réaffirma pleinement la place de la Légion d'honneur au sein des institutions et de la société française. Par le biais d'une série de décrets, dont le décret organique du 16 mars 1852, il synthétisa et enrichit les textes existants, tout en renforçant l'identité napoléonienne de l'Ordre.



#### Structure de la Légion d'honneur

Un conseil de l'Ordre, créé le 24 mars 1851, fut désormais chargé de donner son avis sur la répartition des nominations et promotions entre les ministères et la grande chancellerie, sur le budget de l'Ordre et sur les mesures disciplinaires à prendre envers les

membres de l'Ordre, et toute autre question soumise par le grand chancelier. Par souci de transparence, il rendit obligatoire la publication des nominations assorties de leur motivation dans le *Moniteur universel* et le *Bulletin des Lois* et prévit la publication annuelle d'un annuaire de la Légion d'honneur, dont seul le numéro de 1852 parut. Le 22 janvier 1852, il créa la Médaille militaire, décoration destinée aux soldats et aux sous-officiers mais aussi dignité suprême des officiers généraux. Placée sous le contrôle de la grande chancellerie, elle endigua les promotions militaires de la Légion d'honneur malgré les nombreuses campagnes. Pour terminer, il adapta le serment et l'insigne à l'évolution de son régime, l'Empire ayant remplacé la République le 2 décembre 1852. Une aigle au revers, une couronne à fleurons puis aux aigles au sommet de l'étoile et l'effigie laurée de Napoléon Premier à l'avers habillèrent peu à peu la décoration, la rendant quasi-semblable aux bijoux de la fin du Premier Empire.



## Les membres de la Légion d'honneur

Sous le Second Empire, la Légion d'honneur s'ouvrit à de nouvelles catégories sociales. A côté des activités civiles traditionnelles, accordant une large place aux hommes de lettres, aux musiciens (Gounod) et aux artistes, apparurent plus largement les œuvres

sociales, l'artisanat et l'industrie, tout particulièrement récompensés lors des expositions universelles. Evolution significative dans l'histoire de l'Ordre, les femmes furent admises parmi les chevaliers. La première d'entre elles est Angélique Duchemin, veuve Brulon, sergent des armées de la République de 1791 à 1798, pensionnaire de l'hôtel des Invalides, décorée par le prince-président le 15 août 1851. Sous le Second Empire, Napoléon III nomma six autres femmes, quatre religieuses et deux larques, dont Rosa Bonheur, l'artiste peintre. Par ailleurs, l'Empereur reprit l'usage de décorer des collectivités inauguré par son oncle pendant les Cent-Jours en faveur de trois villes (Chalon-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne et Tournus), hors de tout règlement. Huit régiments furent ainsi décorés entre 1859 et 1870.

# Les insignes de la Légion d'honneur de la Restauration au Second Empire

#### Restauration

#### Ordonnance du 21 juin 1814

Insigne : avers à l'effigie de Henri IV et revers orné de trois fleurs de lys.

Plaque : centre portant trois fleurs de lys couronnées.

Par extension, des insignes du début de la Restauration portent au revers des fleurs de lys couronnées.







#### II<sup>e</sup> République et Présidence

#### Arrêté du 12 septembre 1848

Insigne : suppression de la couronne surmontant l'insigne ; avers à l'effigie du Premier consul.; médaillon du revers portant entrelacés ou superposés la devise et deux drapeaux tricolores. Plaque : centre à l'effigie du Premier consul.







#### Ordonnance du 19 juillet 1914

Plaque : l'effigie de Henri IV remplace les fleurs de lys couronnées. Sans qu'aucun règlement ne le commande, les rayons anglant la plaque sont remplacés par des fleurs de lys.



#### Décret du 31 décembre 1851

Rétablissement de l'aigle impériale « sur la croix de la Légion d'honneur ».



# Monarchie de Juillet

## Ordonnance du 13 août 1830

Insigne : avers inchangé ; revers portant au centre la devise « Honneur et Patrie ». Plaque ; centre inchangé. Des drapeaux tricolores remplacèrent les fleurs de lis des angles.





## Décret du 1er février 1852

Rétablissement de l'ensemble des insignes tels qu'ils avaient « été adopté[s] par l'Empereur ». Cette mesure fut interprétée diversement par les fabricants.







#### Ordonnance du 25 août 1830

Insigne : au revers, devise incluse dans le listel bleu, médaillon orné de deux drapeaux tricolores



## **Second Empire**

# Décret du 16 mars 1852

Insigne: établissement officiel d'une couronne en bélière; indication, pour la première fois, du diamètre de l'insigne: 40 millimètres pour les chevaliers et officiers; 60 millimètres pour les commandeurs, 70 millimètres pour les grands-croix.

Plaque : diamantée, mesurant 90 millimètres de diamètre.



